Le château et le bourg de Châtenois (Vosges) au Moyen Âge et au début de l'Époque moderne

Gérard Giuliato

▶ **To cite this version:**

Gérard Giuliato. Le château et le bourg de Châtenois (Vosges) au Moyen Âge et au début de l'Époque moderne. Habitats princiers et seigneuriaux en Lorraine médiévale, PUN - Editions Universitaires de Lorraine, pp.63-75, 2009, 978-2-86480-985-2. hal-02474350

HAL Id: hal-02474350

https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02474350

Submitted on 11 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

3.

Le château et le bourg de Châtenois (Vosges) au Moyen Âge et au début de l'Époque moderne

Pays de Châtenois, la ruralité dans la Plaine des Vosges,
Actes des Journées d'Études Vosgiennes, Châtenois 27, 28 et 29 octobre 2006,
Société d'Émulation des Vosges, 2007, p. 119-130

1. - Histoire politique

Depuis l'Antiquité jusqu'aux environs de l'An Mil, les autorités politiques conservèrent une organisation administrative basée sur le *pagus*, entité territorialement cohérente, centrée autour d'un chef-lieu où résidait le *comes*, agent nommé par le roi et chargé des fonctions fiscales, militaires et judiciaires qu'il exerçait avec des agents subalternes[1]. La terre de Châtenois appartenait au *pagus* du Saintois (*pagus Suentensis*) administré depuis le *vicus* de Sion[2]. Il englobait des secteurs géographiques différents comme la *cuesta* de Moselle, le plateau argileux qui la précède, à l'est, et une partie de la Vôge grèseuse, au sud, jusqu'au cours de la Saône. Il était entouré d'autres *pagi* dont les noms restèrent longtemps dans les mémoires collectives et dans la toponymie, à l'ouest, le Soulossois, au nord-ouest, le Toulois, au nord-est, le Chaumontois et au sud, le Portois[3].

En 925, cette région qui relevait du royaume de Lothaire II, entra dans le royaume de Germanie et le cours de son histoire en fut changé. En 959, la Lotharingie fut divisée en deux par le nouveau pouvoir impérial des Ottoniens et le Saintois se retrouva dans le duché de Haute-

1 Jacques Foviaux, *De l'Empire romain à la féodalité*, Paris, 1993, p. 265-268. Olivier Guillot, Albert Rigaudière, Yves Sassier, *Pouvoirs et institutions dans la France médiévale*, I, Paris, 1994, p. 77. Marcel Pacaut, *Les structures politiques de l'Occident médiéval, Paris*, 1969, p. 101-109. *Histoire comparée de l'administration*, « Beihefte der Francia », vol. 9, Munich, 1980.
2 Léon Vanderkindere, *La formation des principautés belges au Moyen Âge*, Bruxelles, 1902.
3 Michel Parisse, *La noblesse lorraine XI^e^-XIII^e^ siècle*, Lille, 1976.

Lorraine, sous l'autorité du duc Thierry I[er] puis de ses descendants jusqu'en 1033. Cette structure publique, contrôlée par la haute aristocratie ne tarda pas à susciter l'inquiétude de l'empereur face à des risques de révolte et face à une tendance à l'autonomie. Il mit en place le « système de l'Église impériale » (*Reichskirchensystem*), destiné à contrebalancer l'autorité ducale en attribuant aux évêques des pouvoirs publics sur de larges territoires qui constituèrent les principautés ecclésiastiques de Metz, Verdun et Toul[4].

Cette division ne tarda pas à générer des rivalités et fut une des causes de la construction des premiers châteaux comme ceux de Bar, en 960, et d'Amance, vers 1005[5]. Le Saintois resta contrôlé par le duc qui autorisa les comtes du Saintois à bâtir celui de Vaudémont, vers 980-990, dont il ne subsiste que la tour Brunehaut mais le glissement du centre de commandement de l'antique *oppidum* de Sion vers le site de Vaudémont [6] constitua un élément révélateur d'une mutation profonde en cours.

En 1033, le décès du duc Frédéric III, sans héritier mâle, ouvrit une grave crise politique au terme de laquelle l'empereur imposa, en 1047, un nouveau lignage issu des comtes de Metz avec Adalbert et Gérard I[er] (1048-1070). Ceux-ci étaient déjà en possession du Soulossois voisin et ils disposaient de points d'appui dans le Saintois avant que ce pays ne passe officiellement sous leur autorité[7]. Très tôt, ils furent confrontés à une autre menace venue de l'Ouest, celle des comtes de Blois-Champagne dont la pression s'exerça sur la haute vallée de la Meuse dès le début du XI[e] siècle. C'est dans ces circonstances que fut fortifié le site au confluent du Mouzon et de la Meuse qui prit le nom de Neufchâteau, « *Novum castrum* », entre 1070 et 1094[8]. Lentement, le pouvoir ducal oublia l'organisation carolingienne et les limites anciennes. Une nouvelle géographie se mit en place, composée de terroirs placés sous l'autorité de châteaux[9].

En 1070, au terme d'un violent conflit familial, le duc Thierry II fut obligé d'accorder à son frère cadet, un apanage constitué de terres groupées autour de Vaudémont auxquelles s'ajoutèrent des domaines situés dans le Chaumontois, sur la vallée de la Moselle et qui formèrent la châtellenie de Châtel-sur-Moselle. Cette initiative illustre le phénomène de privatisation du domaine public et la fragmentation de l'autorité régalienne déléguée. Concrètement, ce partage aboutit à l'éclatement définitif du *pagus* du Saintois. Le secteur de Châtenois fut placé sous la dépendance de la châtellenie de Neufchâteau mais sa position, sur un axe routier est-ouest qu'il fallait sécuriser, incita le duc à y bâtir un château entre 1048 et 1070. À la mort de Gérard I[er], en 1070, sa veuve, Hadwige de Namur, était en possession de l'église paroissiale, d'un domaine allodial et du château vraisemblablement à titre de douaire. La duchesse fit don de l'église et de l'alleu aux moines de l'abbaye Saint-Èvre de Toul qui vinrent fonder un prieuré en ce lieu[10].

Le château et le domaine rural furent administrés par un agent salarié, l'avoué[11], assisté

4 Michel Parisse, *L'Époque médiévale, Histoire de Lorraine,* Nancy, 1990. Robert Parisot, *Les origines de la Haute-Lorraine et sa 1ère maison ducale (959-1033),* Paris, 1909.

5 Gérard Giuliato, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*, Paris, 1992, p. 73-78.

6 Gérard Giuliato, *Châteaux et villes fortes du comté de Vaudémont en Lorraine médiévale,* Nancy, 2008.

7 Georges Poull, *La Maison ducale de Lorraine*, Nancy, 1991, p. 13-22.

8 Pierre Marot, *Neufchâteau au Moyen Âge*, Nancy, 1932, p. 14-21. Jean-Noël Mathieu, « Nouvelles recherches concernant le lignage de Joinville », *Cahiers Haut-marnais,* n° 190, 1992, p. 7-25, *Cahiers Haut-marnais*, n° 218-219, 1999, p. 53-55.

9 Jean-Pierre Poly, Eric Bournazel, *La mutation féodale X*e*-XII*e *siècle*, Paris, 1991, p. 65-106.

10 Dom Augustin Calmet, *Histoire de Lorraine*, 1748, vol. II, Preuves, col. CCCXLIII.

11 Cartulaire de l'abbaye de Saint-Èvre, BnF ms latin 12661 f° 40v°-41r°. Dom Augustin Calmet, *Histoire de Lorraine*, Nancy, 1748, III, col. LXXIII, mentionne un *advocatus praefati castri*.

d'auxiliaires comme le sous-avoué[12] mentionné en 1100. Ce personnage fut assez puissant pour oser écarter les religieux toulois du prieuré et les remplacer par des moines bourguignons venus de Molesmes, initiative qui provoqua une vive querelle dont les archives ont conservé le souvenir.

Plusieurs actes publics furent signés au château à l'occasion de séjours ducaux mais on y tenait aussi des séances judiciaires et des conseils comme le laisse entendre le terme de *curia* utilisé en 1142 pour désigner une fonction de l'édifice[13] généralement qualifié de « *castrum* »[14]. Il disposait d'une chapelle[15] privée, confiée en 1144 au prieuré pour qu'il en assure le service, ce qu'il fit jusqu'au XVII[e] siècle. Un texte de 1200 mentionne l'existence d'une vigne *infra castrum*[16]. De plus, dès 1100[17] et peut-être dès 1062[18], la garde du château était assurée par des *milites castri*.

À côté, se développa un *burgus* mentionné en 1204[19] puis 1226[20]. Le duc Ferri III accorda aux habitants une charte de franchise à la loi de Beaumont, le 6 novembre 1263[21]. Ainsi, se développa une entité associant une résidence princière et un habitat aggloméré caractéristique de l'urbanisation médiévale. Au cours du XIII[e] siècle, la fonction d'avoué disparut au profit de celle de prévôt mais celui-ci était commun avec Neufchâteau et la prévôté s'étendait sur environ 35 villages[22]. Cet agent ducal veillait à la perception des impôts, à l'exercice de la justice et à l'entretien des équipements publics dont les châteaux.

Châtenois fut aussi doté d'un tabellionage mentionné en 1344[23]. Cet organisme était une sorte de notariat public qui enregistrait les actes officiels comme les testaments, les ventes, les locations, les emprunts et y apposait un sceau en cire. L'existence d'un marché est attestée en 1333[24]. Il se tenait chaque mardi sous la halle et les commerçants devaient acquitter des droits ou tonlieux. Le prieuré avait reçu le droit d'organiser une foire annuelle le 2 août, le jour de la fête de saint Pierre à qui était dédié l'établissement. En 1488, le duc René II, pour favoriser les échanges, autorisa les bourgeois à organiser une foire en octobre et une autre en février mais elles ne semblent pas avoir duré[25].

---

12 Jacques Choux, *L'épiscopat de Pibon, évêque de Toul, (1069-1107),* Nancy, 1952, n° 28 : « *Bencelinus subad-vocatus et Humbert miles de castro Castanaii* ».

13 Emile Duvernoy, *Le duc Mathieu I[er] (1139-1176),* Paris, 1904, p. 204-206 : « *Actum…hoc publie in curia mea apud Castiniacum* ».

14 Acte du duc Mathieu I[er] en 1142, « *Actum… hoc publice in curia mea apud Castiniacum* », AD Meuse, 4 H 5, p. 123-125 ; Acte du duc Mathieu I[er] en 1166, « *Acta sunt hae apud Chestenedum castrum* ». Dom Augustin Calmet, *Histoire de Lorraine*, 1748,VI, Preuves, col. XV.

15 Le duc Mathieu confirme les donations de son père et y ajoute sa part de la *capellam Castiniaci de castro*, Dom Augustin Calmet, *Histoire de Lorraine*, Nancy, 1748, V, Preuves, col. CCCXXI.

16 Benoît-Picart, *L'origine de la très illustre maison de Lorraine*, Toul, 1704, p. 111-112. Le duc Simon II concède au prieuré trois rangées de vigne « *Tres ordines vinearum infra castrum castenedi* ».

17 Jacques Choux, *Recherches sur le diocèse de Toul au temps de la réforme grégorienne. L'épiscopat de Pibon (1069-11107),* Nancy, 1952, n° 28.

18 AD Vosges, G 459, n° 1.

19 AD Vosges, Cartulaire de Châtenois, VI H 1 f° 7.

20 Marie Schaeffer, *Chartes de l'abbaye Saint-Évre de Toul des origines à 1228*, thèse de 3[e] cycle, Nancy, 1983, n°133.

21 Charles-Edmond Perrin, « Catalogue des chartes de franchise de la Lorraine antérieures à 1350 », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, t. 33, 1924, n° 104.

22 BnF Coll. de Lorraine, vol. 3, f° 36.

23 AD Meurthe-et- Moselle. B 711, n° 40. Le tabellion est un officier public qui remplissait les fonctions de notaire.

24 BnF Coll. Lorraine, vol. 3, f° 38.

25 AD Vosges, HH2, supplément E.

Ces fonctions diverses firent de Châtenois un pôle de structuration des domaines ducaux dans l'orbite de Neufchâteau.

La petite agglomération se signale également par une histoire politique intéressante. À partir de 1070, elle contribua à surveiller la limite entre les terres ducales et le nouveau comté de Vaudémont. Son rôle se trouva accru quand ce comté fut soustrait à la vassalité ducale, vers 1200, pour entrer dans celle du comte de Bar[26].

En 1218, le duché connut une très grave crise. Le duc Thibaut I[er] provoqua la formation d'une coalition rassemblant l'empereur Frédéric II, le comte de Bar et la comtesse de Champagne. Vaincu et capturé à Amance, il fut contraint de faire de nombreuses concessions à ses vainqueurs et en particulier, de laisser en gage, pendant cinq ans, Châtenois au duc de Bourgogne, garant du respect du traité de paix[27]. Cet épisode constitua un tournant dans l'orientation de la politique lorraine qui opta pour l'alliance avec la Champagne afin de neutraliser le dynamisme du comte de Bar qui menait une politique d'implantation dans la haute vallée de la Meuse et dans le Bassigny. Il en résulta de multiples actes politiques qui matérialisèrent ce rapprochement. En 1220, le duc Matthieu II accepta de reprendre en fief du comte de Champagne, Neufchâteau, avec toute la châtellenie alors que ces domaines étaient jusque là des alleux, c'est-à-dire des terres en pleine propriété[28]. Il n'est pas certain que Châtenois dépendait alors de cet ensemble. En 1225, le duc accorda aux bourgeois de Neufchâteau une charte de commune calquée sur celle de Troyes[29]. En 1231, il autorisa le comte à devenir le garant du respect de cette charte et à défendre les intérêts des bourgeois contre le duc[30].

Le mariage de Ferri III avec une princesse champenoise accentua le rapprochement[31] et, le 6 novembre 1263, il octroya une charte de franchise à Châtenois en accordant au comte le même rôle de garant qu'à Neufchâteau[32]. Le texte précise « Et est assavoir que, avecques les autres fiez que nos tenons de lui, nous avons requis de lui les devant diz Montffort et Chastenoi les chasteaus et les bourgs, et reconoissons que nous les tenons de lui en fié et en homage ». C'est à compter de ce jour que Châtenois entra dans la mouvance champenoise.

La situation politique connut un nouveau tournant en 1281, quand Marguerite de Champagne fit entrer cette principauté dans la couronne de France par son mariage avec Philippe IV le Bel. Neufchâteau et Châtenois entrèrent dans la mouvance du royaume[33]. Désormais, les ducs prêtèrent

26 BnF Coll. Lorraine, vol. 719, f° 148. Georges Poull, *La Maison souveraine et ducale de Bar*, Nancy, 1994, p. 137.

27 Georges Poull, *La Maison ducale de Lorraine*, Nancy, 1991, p. 60. Georges Poull, *La Maison souveraine et ducale de Bar*, Nancy, 1994, p. 163 et AD Meurthe-et-Moselle, 3 F 427 f° 332. Le texte évoque le *castrum meum de chastenaio*.

28 Pierre Marot, *Neufchâteau en Lorraine au Moyen Âge*, Nancy, 1932, p. 250-251, acte du 30 juillet 1220.

29 *Ibidem*, p. 252-257.

30 *Ibidem*, p. 258-259.

31 Georges Poull, *La Maison ducale de Lorraine*, p. 82. Pierre Marot, *Neufchâteau…*, p. 40. Marguerite de Champagne reçut en 1249 un douaire comprenant diverses seigneuries dont Neufchâteau et Châtenois pour une valeur de 3000 livres.

32 Voir note 28. Pierre Marot, *Neufchâteau…*, p. 327

33 Pierre Marot, *Ibidem*, p. 51 et suivantes.

hommage au roi comme le montrent les actes datés de 1300[34], 1312[35], 1331[36], 1391[37] et 1458[38]. Cette situation provoqua certaines frictions. En 1346 et 1349, les agents royaux dirigés par le bailli de Chaumont, exigèrent que les habitants de la prévôté versent des impôts. Cette initiative était contraire au droit mais s'explique par la situation dramatique des finances royales après le désastre de Crécy et les ravages de la peste noire. La duchesse de Lorraine, dont le mari venait de trouver la mort dans cette bataille, protesta auprès du roi qui mit fin à ces empiétements[39]. Cette vassalité ne prit fin qu'en 1465 quand Louis XI y renonça pour obtenir l'aide du duc Jean II dans un grave conflit qui l'opposait aux princes français réunis dans la Ligue du Bien Public[40].

2. - Étude archéologique

Le plan cadastral de 1835 présente un parcellaire urbain éclaté (Fig. 1), résultat d'une longue évolution[41]. Avant 1550, sa physionomie était assez différente puisque la ville basse n'apparut qu'au XVIII[e] siècle. L'habitat s'organisait autour de trois pôles accrochés à la *cuesta* : à l'est le prieuré, à mi-pente le vieux bourg ou faubourg et à l'ouest le château et le haut bourg (Fig. 2 - 3a).

2.1. - L'espace ecclésial

L'espace ecclésial installé sur une petite terrasse se composait de l'église paroissiale associée à l'église prieurale, des bâtiments conventuels, du cimetière et d'une place où se tenait la foire (Fig. 1).

2.2. - Le vieux bourg

Il s'étirait sur 200 m le long de la route Neufchâteau et dessinait une sorte de village-rue sur un replat du coteau (Fig. 2).

2.3. - Le haut bourg

Il dessinait approximativement un trapèze d'une surface d'environ 1,7 ha et disposait de divers équipements collectifs (Fig. 2).

Une enceinte assurait sa protection et on ne la franchissait que par une poterne placée au nord permettant une communication rapide avec le vieux bourg et par une porte située dans l'angle nord-ouest. À l'ouest, un fossé en arc de cercle, long de 150 m et profond de 1 à 2 m, précède encore une levée de terre large de 2 m au sommet (Fig. 3b). Au sud, du côté du talus, on distingue encore quelques traces de courtines. La première mention d'une enceinte dans les sources écrites

34 *Ibidem.* p. 55 et p. 278-280.
35 *Ibidem.* p. 58-60 et p. 280-282.
36 Henri Levallois, *Catalogue des actes du duc Raoul I[er] (1329-1346)*, BM Nancy ms 1185, n° 32.
37 AD Meurthe-et-Moselle, 3 F 435 f°558.
38 AD Meurthe-et-Moselle, B. 833 n°66.
39 Georges Poull, *La Maison ducale de Lorraine*, p. 113 et AD Meurthe-et-Moselle, B 834 n° 136.
40 *Ibidem*, p. 168 et AD Meurthe-et-Moselle, 3 F 435 f° 613-616.
41 Jérôme Balay, *Étude du développement topographique de la ville de Châtenois*, mémoire de maîtrise, Nancy 2, 2000.

remonte à 1488 quand le duc ordonna de relever les murailles de ce site qualifié de « hault et fort »[42] détruit pendant la guerre contre les bourguignons. Cette charge incombait de tout temps aux bourgeois ainsi que l'entretien de l'édifice et on comprend que la communauté, appauvrie par la crise, mit du temps avant de pouvoir s'exécuter. La disparition des archives municipales concernant cette période nous prive de toute information concernant les coûts des travaux, leur chronologie, la provenance des matériaux et la taille de l'édifice. L'ouvrage assura la sécurité du bourg mais il fut une nouvelle fois détruit pendant la guerre de Trente Ans. Les actes d'accensement du début du XVIII[e] siècle soulignent la faible quantité de pierres que l'on récupéra, signe de la médiocrité du mur primitif[43].

À l'intérieur de l'enceinte, il est possible que des habitations s'alignaient le long de trois rues dessinant approximativement un triangle tandis que d'autres maisons étaient disposées le long des remparts[44]. On y trouvait aussi des équipements collectifs qui soulignent le caractère rural de l'économie du bourg. La halle donnait sur la place où s'élève encore une croix datée de 1584 mais qui en remplace peut-être une plus ancienne. On y trouvait aussi un puits. L'édifice dessinait une sorte de hangar quadrangulaire de 30 m sur 14 m construit entre la muraille et la place et encadrée par deux maisons[45]. Il fut reconstruit entre 1488 et 1493 aux frais des bourgeois et disparut définitivement en 1667[46]. Cette halle abritait les étalages des marchands chaque mardi et vraisemblablement les poids et mesures utilisés dans la prévôté. Les deux foires crées en 1488 se déroulaient également à cet endroit. Il est plus aléatoire de localiser le pressoir banal et le four dont l'entretien relevait du prévôt.

2.4. Le château

Il occupait l'extrémité d'une terrasse de la côte de Moselle, correspondant à un affleurement de grès liasique à 395 m d'altitude et bénéficiait d'une vue dégagée sur la dépression, à l'est. Le site (Fig. 4) présente la forme d'un triangle isocèle de 80 m de côté et couvre une surface de 3 200 m² mais il est séparé du bourg par un fossé large d'une vingtaine de mètres, en partie comblé. En 1712, le receveur ducal loua la place du château[47] aux moines qui y prélevèrent les pierres nécessaires à la construction d'un grand mur de jardin achevé en 1721[48].

Les vestiges se réduisent à deux pans de murs. À la pointe tournée vers l'est, le tronçon mesure 4 m de long sur 2,5 m de haut et conserve une gargouille d'évacuation des eaux usées. Au sud, on observe un second pan de même hauteur, long de 7,5 m et large de 1,50 m. Ces murs

42 AD Vosges, HH 2, supplément E.
43 AD Vosges, 6 H 11 f° 1 : un acte de 1715 indique que « les ruines et débris de murailles et les contours d'icelles sont si peu de choses que lesdits religieux n'en ont encore rien tiré sinon quelques pierres pour aider à parer leur église et rebâtir celle de Longchamps ».
44 *Ibidem* « le restant des fossés derrier les masures des murailles du bourg qui n'avoient pas été assensé… ».
45 AD Vosges, 6 H 18 : Un document daté de 1734 permet de préciser l'emplacement des halles car les bénédictins s'accordent avec un bourgeois et « luy laisse un petit terrain appelé vulgairement l'ancienne halle consistant environ 10 ou 11 toises de longueur sur 5 de largeur, entre le dit Paulot d'une part et Laurent Groseille d'autre part aboutissant d'un bout sur les murailles de la ville et de l'autre sur la rue, lequel terrin estoit parti en friche et l'aultre plein de bloquaille […] La halle est au septentrion aboutisant encore sur les murailles entre deux maisons ».
46 AD Meurthe-et-Moselle, B 4616 : on récupère les tuiles de la halle pour recouvrir la chapelle castrale.
47 AD Vosges, 6 H 11 f° 1 : « La place du château ruinée avec toutes les pierres, les cours, place d'armes, contours des murailles, les terres et les fossés qui n'étaient pas ascencés nous a été laissé en 1712 par le domaine sous le retrait d'un cens annuel de 50 francs barrois ».
48 AD Vosges, 6 H 53 : « Nous avons achevé cette année 1721 les murailles de notre grand jardin avec les pierres qu'on a prises audit château ».

présentent un blocage fait de mortier de chaux et de mœllons disposés parfois en oblique, méthode employée fréquemment par les maçons pour utiliser des pierres plates. Il subsiste des éléments du parement en moellons équarris autrefois recouverts de crépi.

Il faut se tourner vers les registres de comptes de la prévôté pour découvrir quelques mentions de réparations malheureusement très lacunaires. Sur 246 registres conservés[49], 13 seulement sont antérieurs à 1500[50] mais ils contiennent peu d'informations sur l'architecture du château médiéval. Ces données fragmentaires des réparations faites au château, permettent toutefois de proposer une restitution du plan de l'édifice à la fin du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne (Fig. 5).

Un pont de bois[51] franchissait le fossé qui séparait le château du bourg et permettait d'accéder à la grande porte ou Porte des Lorrains[52] qui interrompait la courtine ouest[53].

La courtine ouest se signalait par son épaisseur et par la présence de défenses avancées appelées barbacanes[54]. La courtine nord lui ressemblait[55].

À l'intérieur, autour de la cour centrale, les bâtiments dessinaient un vaste triangle dont le côté nord abritait des étables et des granges surmontées de greniers[56]. Côté sud, on trouvait les bâtiments résidentiels. La grosse tour carrée faisant office de donjon s'élevait dans l'angle sud, au croisement du fossé et du front de côte. Elle se composait de plusieurs niveaux avec fenêtres[57] et de deux greniers couverts de deux mille tuiles[58]. À côté, se trouvait la grande salle[59] en rez-de-chaussée

49 AD Meurthe-et-Moselle, B 4376 à 4622 : auxquels on peut ajouter les comptes de la gruerie (B 4623 à B 4673).
50 AD Meurthe-et-Moselle, B 4376 à 4388.
51 AD Meurthe-et-Moselle, B 4440 f° 73 : en 1550 : « La somme de 60 francs monnoye de Lorraine […] Pour avoir racouteir le pont du chastel et le planchier ». B 4459 f° 82 : il fallut le réparer à nouveau en 1569.
52 AD Meurthe-et-Moselle, B 4463 f° 94 : en 1571, le receveur dépense 218 francs 20 gros à « Merel Henry masson pour avoir abattu en ces présents lieux le pan de muraille du devans le chastel dudit chastenoy ou est la porte de lorrains ».
53 AD Vosges, VI H 11 f° 1 : « Le plan ou estoit batis le chateau est situé sur une éminence d'un terrain qui estoit escarpé de toutes parts excepté du côté du petit bourg qui luy servoit comme basse cour, ou il prenoit son entrée au couchant ».
54 AD Meurthe-et-Moselle, B 4486 f° 90 : en 1581, des travaux permettent de « rempietrer la grosse muraille dudit chastel ».
55 AD Meurthe-et-Moselle, B 4483 f° 98 : « Recouvrir la toicture de dessus la grosse muraille du costé du vieux bourg ».
56 AD Meurthe-et-Moselle, B 4486 f° 90.
57 AD Meurthe-et-Moselle, B 4481 f° 99 : en 1579, le receveur fait « rabiller les deux greniers en la tour quarrée […] et que en ladicte tour quarrée il y avoit plusieurs grandes fenestres par lesquelles les ventz gectoient les plancheirs ».
58 AD Meurthe-et-Moselle, B 4382 : en 1492, « pour ouvraiges faict audit lieu aux deux greniers qui sont en la tour quarré dudit lieu ». AD Meurthe-et-Moselle, B 4463 f° 93. En 1571, après la visite de Claude Villon, architecte en chef des fortifications du duché, le receveur fit procéder à réparations « obvir à la ruine et racoutrer la grosse tour dusdit chasteau, avoir faict tout à noeuf la partie du devans de ladicte grosse tour du coste des fossez dudict chasteau […] et pour lachat de deux milliers de thuilles à recouvrir la tour ».
AD Meurthe-et-Moselle, B 4481 f° 99 : en 1579, « A Claude de la Portotte recouvreur demeurant ausdit chastenoy pour recouvrir tout à neuf la toicture de la grosse tour quarrée dudit chasteau, asseoir les thuilles en chaulx et sable pour obvier à la ruyne et que les ventz y passoient ».
59 AD Meurthe-et-Moselle, B 4454 f° 85 : en 1567, on fit des réparations « sur la toicture de la grande salle ». Son emplacement est précisé par une autre mention du même registre f° 83: « rabiller la partie de la grande salle basse au coste derrière Longchamps ».

puis les chambres[60]. À proximité, se dressait une tour ronde où on enfermait les délinquants en attente de jugement[61]. À l'extrémité de l'éperon, s'élevait la chapelle[62] qui existait encore en 1667 puisque le prieur en fit réparer la toiture[63] en récupérant les tuiles de la halle du haut bourg. À l'exception de cet édifice religieux, le château fut vraisemblablement démantelé en même temps que celui de Neufchâteau en 1634-1635.

Conclusion

Châtenois offre un exemple particulièrement intéressant d'évolution de l'habitat groupé. Durant le haut Moyen Âge, un hameau (le vieux bourg) se développa à flanc de coteau, sur le chemin allant à Neufchâteau. Au spirituel, il dépendait de l'église-mère située dans la vallée, à Longchamps. Au milieu du XI^e^ siècle, l'installation du prieuré fit naître un second noyau de peuplement avec une chapelle paroissiale et son cimetière. Au même moment, la fondation du château entraîna l'apparition d'un bourg castral « le haut bourg » sur le plateau. La principale fonction de ce château fut de surveiller le nouveau comté de Vaudémont né d'un démembrement du duché. Les fonctions de centralité restèrent modestes en l'absence d'un véritable développement économique qui se limita à un marché hebdomadaire et à une foire annuelle. Sur le plan administratif, outre le tabellionage, Châtenois perdit rapidement le rôle de chef-lieu de châtellenie et fut rattaché à la prévôté de Neufchâteau. Le château, dont le plan est caractéristique des sites fondés au XI^e^ siècle sur des éperons rocheux, fut régulièrement entretenu par les finances ducales jusqu'à sa destruction au XVII^e^ siècle lors de la guerre de Trente Ans.

60 AD Meurthe-et-Moselle, B 4387 f° 63 : en 1499, des dépenses furent engagées pour « recouvrir tout à neuf la grosse tour dudit chastenoy, la salle, les chambres jusques à la chapelle ». AD Meurthe-et-Moselle, B 4459 f° 85 : en 1569, on répara deux des piliers qui soutenaient les poutres du plafond de la grande chambre « deux pillier souz le sommier de la grande chambre ».

61 AD Meurthe-et-Moselle, B 4454 f° 85 : en 1567, on fit « recouvrir tout à neuf la toicture de la tour de la prison dudit chastel neuf francs […] sur la prison du costé de Longchamps ». AD Meurthe-et-Moselle, B 4483 f° 99 : en 1580, le receveur ajoute « quil y a aussy une tour ronde toutte de taille qui sert de prison et a besoing d'estre rempietrée, joindanct la muraille deça et dela de la dicte tour ».

62 AD Meurthe-et-Moselle, B 4440 f° 73 : en 1550, on répara la « toicture de la muraille depuis lesdites estableries jusques au derrière de la chapelle ». AD Meurthe-et-Moselle, B 4494 f° 95. En 1584, on trouve mention de travaux sur « le pan de muraille de la chappelle du costé dudict Longchampt ». AD Meurthe-et-Moselle, B 4486 f° 90 : en 1581, on fit intervenir un maçon sur les fenêtres de l'édifice : « remurer les quatre fenestres sur la chapelle dudit chastel pour obvier à la pourriture ».

63 AD Meurthe-et-Moselle, B 4618 « Le dit prieur Bogard a faict rappors qu'il convient de refaire tout à noeuf la dite chapelle du costé de Longchamp […] les religieux bénédictins au prieuré dudit chastenoy y disons chasque dimenche de l'année la messe ».

Fig. 1 : Châtenois, cadastre du XIX^e siècle

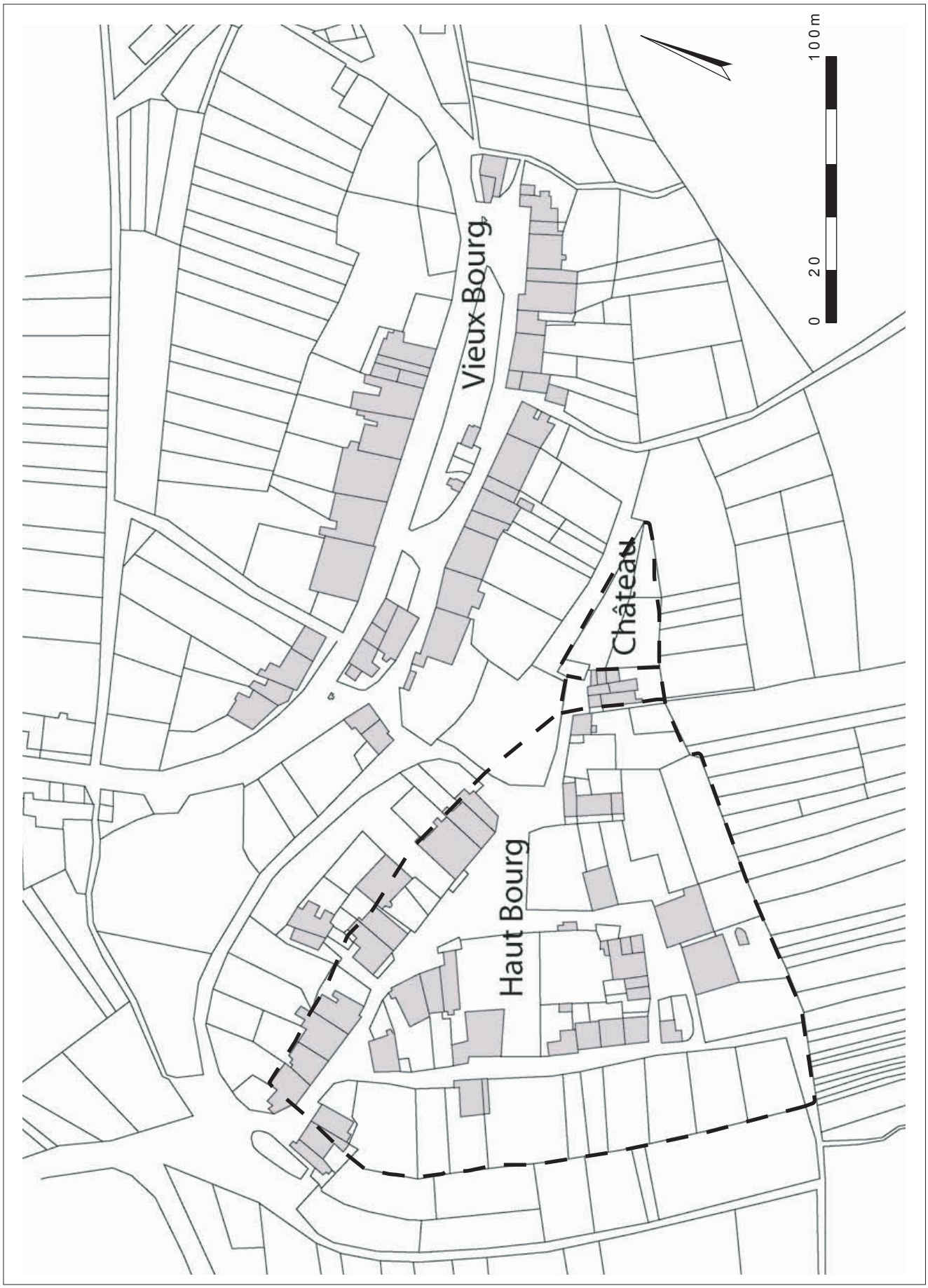

Fig. 2 : Châtenois au Moyen Âge (détail du cadastre du XIX^e siècle).

Fig. 3a : La ville (2005)

Fig. 3b : Le fossé du bourg

Fig. 3 : Vues aériennes de Châtenois

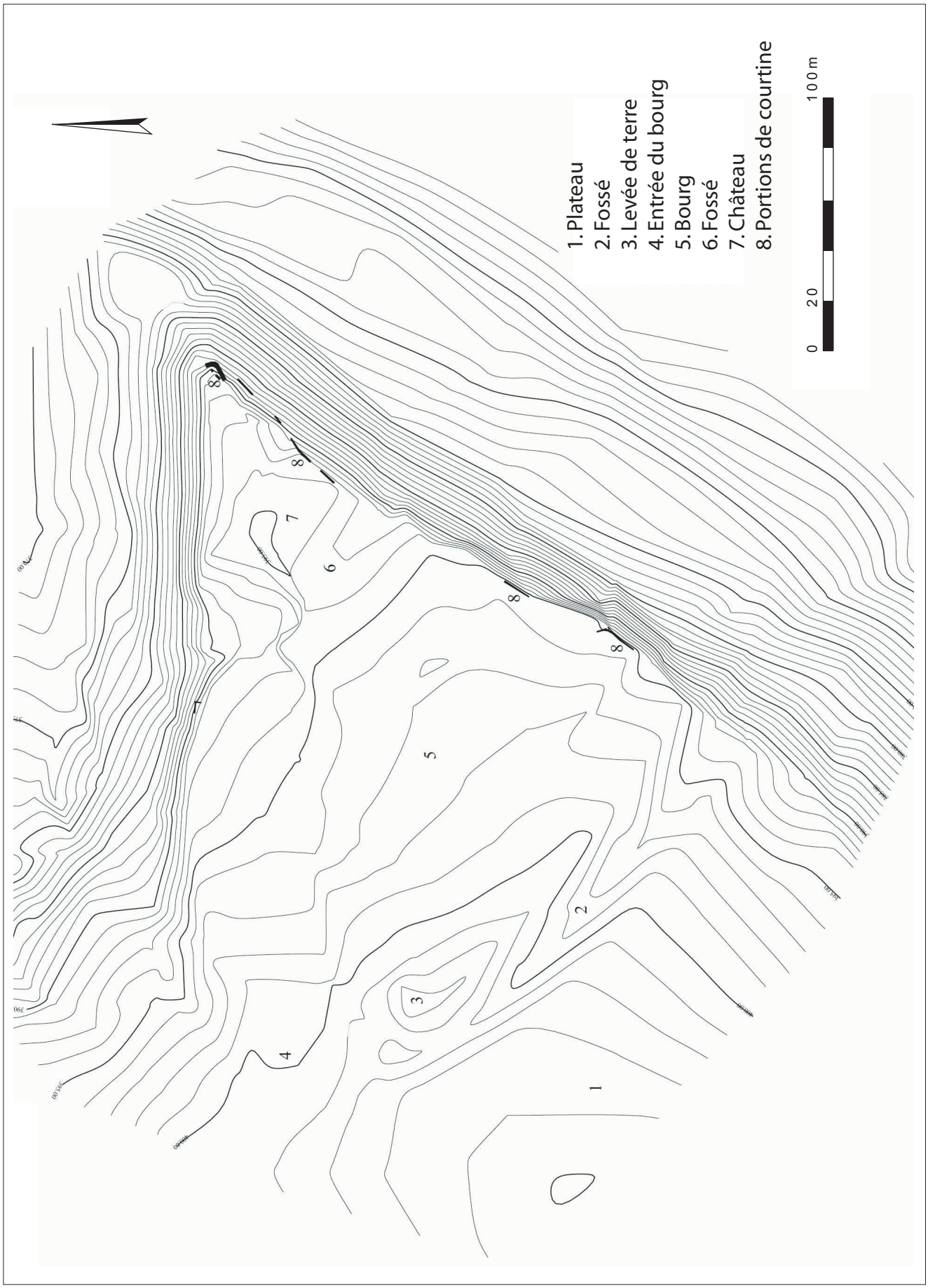

Fig. 4 : Châtenois, château et bourg haut, XI^e^-XVII^e^ siècles (plan réalisé par Ch. Kraemer et J. Balay, 2000).

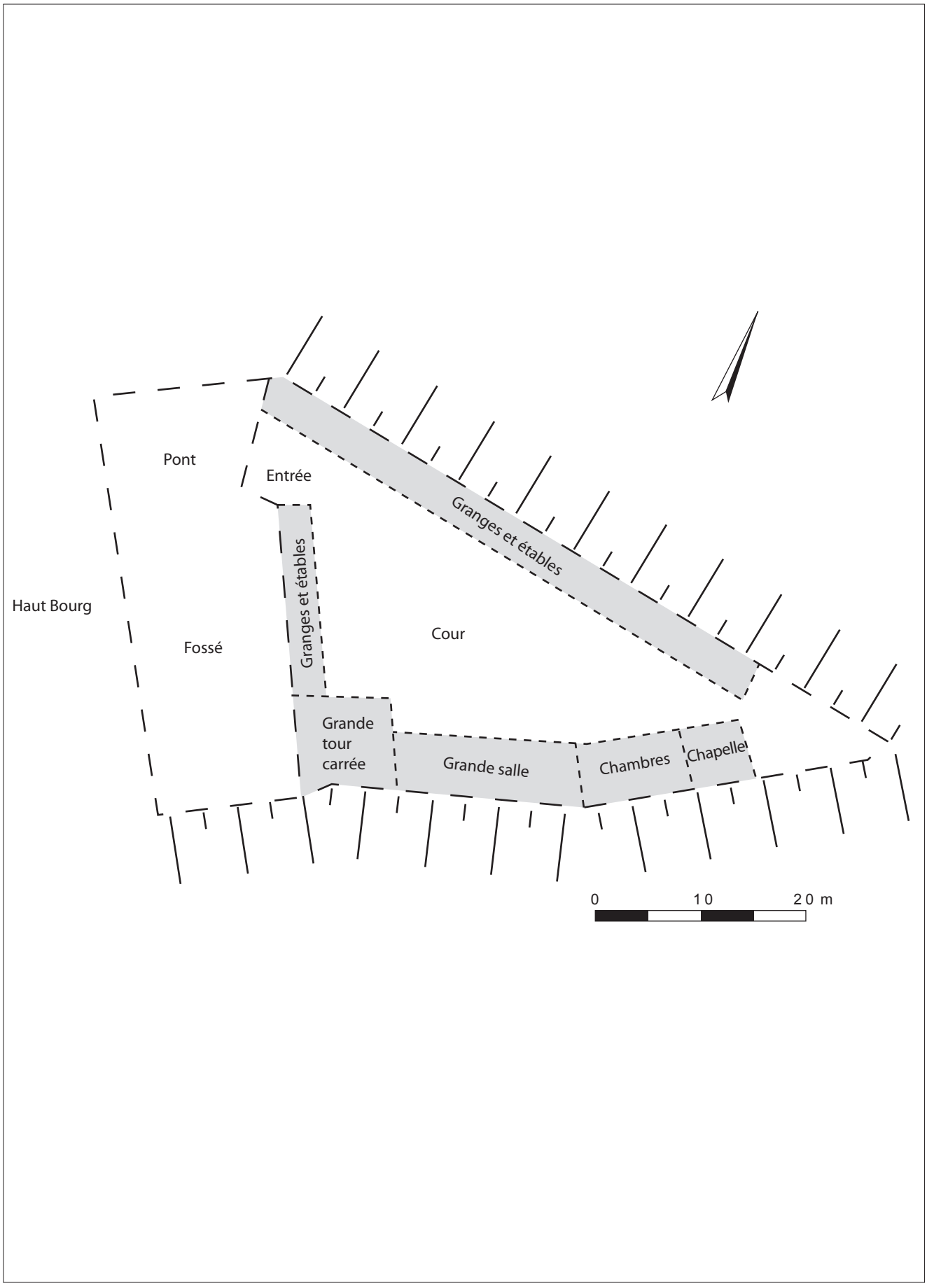

Fig. 5 : Châtenois, le château d'après les textes à la fin du Moyen Âge. Essai de reconstitution (G. Giuliato)